

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2013

ELECTION DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX, DES CONSEILLERS MUNICIPAUX,
DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES ET MODIFICATION DU CALENDRIER
ÉLECTORAL - (N° 701)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 800

présenté par

M. Larrivé, M. Bonnot, M. Cochet, Mme Dalloz, Mme Marianne Dubois, M. Guy Geoffroy,
M. Gérard, M. Ginesy, M. Giran, Mme Guégot, M. Moudenc, Mme Poletti, M. Quentin,
M. Taugourdeau, M. Vitel, Mme Péresse, Mme Zimmermann, Mme Louwagie et M. Guilloteau

ARTICLE 26

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.